

Enseigner le vocabulaire dans différentes disciplines

Intervention de Mme Annie Camenisch,
Professeur de français ESPE – Université de Strasbourg
26.01.2015

« Apprendre des mots nouveaux et rendre les élèves autonomes pour l'acquisition du vocabulaire. »

1. Vocabulaire et disciplines : des constats et des hypothèses de travail

a. Constats :

- Les manuels proposent, dans les différentes disciplines ((mathématiques, sciences, histoire/géographie, littérature,...) des mots à comprendre et à apprendre: proposition de définitions ou d'explications, proposition de listes de mots à utiliser pour rédiger,... Ces mots sont reliés aux concepts travaillés (exemple monarque-monarchie autour de Louis XIV un roi maître de tout).
- Les manuels de langue proposent des apprentissages autour de champs lexicaux (familles de mots,..) et de notions lexicales (sens propre, sens figuré, synonymes, radical,...) ou des corpus parfois catégorisés pour favoriser les écrits (exemple autour des émotions).

→ Les apprentissages sont cloisonnés : d'un côté on apprend des mots dans les différentes disciplines et de l'autre on étudie des notions lexicales « hors contexte disciplinaire »

b. Hypothèse de travail :

L'équipe multidisciplinaire qui a travaillé sur cette problématique a émis une hypothèse de travail qui permet de gagner du temps et de favoriser les apprentissages durables.

Pour l'équipe il s'agit de **favoriser à la fois des apprentissages lexicaux, des apprentissages disciplinaires et la compréhension des mots en contexte :**

- en développant des compétences d'analyse lexicale dans chaque discipline,
- en développant des stratégies d'investigation (morphologique et sémantique) sur des mots cibles issus des supports disciplinaires,
- en structurant les apprentissages lexicaux à partir de collections de mots rencontrés dans les disciplines.

2. Des apprentissages lexicaux en contexte (disciplinaire)

- a. *Il s'agit d'explicitier* (dans chaque discipline) les relations lexicales en travaillant sur des mots cibles choisis par l'enseignant de la discipline, le sens (à partir de synonymes, hyperonymes, polysémie, collocation), la forme et le sens (morphologie, étymologie) :

Exemples commentés : en histoire : monarque- monarchie

→ synonyme : roi

→ étymologie : mono, qui veut dire un seul

→ famille de mots : monarque, monarchie

→ étymologie : « arch », comme dans « archevêque », qui signifie commander

- b. Utiliser le contexte pour comprendre, car il permet de :
- définir la nature du mot (exemple commenté régence un nom féminin) car la classe grammaticale va influencer sa fonction dans la phrase.
 - proposer **une lecture sélective** pour rechercher des indices pertinents aidant à la compréhension (En 1643, Louis XIV succède à son père Louis XIII, mais il n'a que 5 ans. Une régence se met en place avec Anne d'Autriche, sa mère et le cardinal Mazarin.... Louis XIV décide, à son arrivée au pouvoir en 1661 : en interrogeant le texte on peut déduire ce que le mot régence veut dire).
 - relever les inférences (s'il n'a que 5 ans, il est trop jeune pour devenir roi...)
 - s'appuyer sur un lexique proposé ou le dictionnaire (pour vérifier les conjectures émises).

En mobilisant (de manière régulière, sur des mots cibles) les connaissances lexicales vues par ailleurs (en français) dans les différentes disciplines (maths, histoire, sciences, géographie, techno, etc....) on favorise l'apprentissage du vocabulaire spécifique et on favorise l'acquisition des apprentissages lexicaux. Cela suppose un travail en équipe permettant de développer les stratégies à mettre en œuvre pour comprendre un mot nouveau :

Exemple : régence ?

- que me dit le contexte ?
- J'interroge la formation du mot (rég-/-ence reg comme régner, règne/ ence comme apparence, différence....)
- Je vérifie dans le dictionnaire

3. Idées d'activités

Les apprentissages lexicaux en contexte doivent s'appuyer sur un travail écrit d'investigation :

- questionner la formation des mots (étymologie, décomposition de mots en éléments, comparaison avec des mots de même formation,...) et le sens des mots (famille de mots, synonymes, polysémie)
- questionner les relations de sens entre les mots (synonymes, famille de mots)
- questionner le contexte (repérages, analyses, émissions de conjectures)
- utiliser des « notices », des « lexiques » et les dictionnaires (outil de recherche et de vérification, mais aussi objet d'apprentissages)

Développer un travail à l'oral (débats d'interprétation) et à l'écrit obligeant chaque élève à mener ce travail de réflexion et d'analyse pour comprendre le sens d'un mot.

- s'appuyer (dans les différentes disciplines) sur des outils communs (pour l'élève) comme par exemple la fiche mémoire type :
 - Je regarde comment le mot est fabriqué. Je cherche à le comparer à d'autres mots que je connais.
 - Je me sers du contexte (j'interroge le texte....)
 - Je cherche dans le dictionnaire. Je cherche la définition qui convient (pour vérifier, pour renforcer ma compréhension).

4. Structuration des apprentissages

- a. Garder des traces écrites
- b. Constituer des collections de mots organisés :
 - i. Par discipline (thèmes, champs lexicaux, catégories..)
 - ii. En fonction des notions lexicales (préfixes, suffixes, mots polysémiques, mots d'une même famille, synonymes,...)
- c. Utiliser les collections, classer des collections, manipuler les mots, explorer les mots

5. Conclusion : articuler le français avec les autres disciplines, partager les apprentissages.

6. Outils (enseignants) :



Conclusion

Utilisation des notions lexicales en contexte disciplinaire favorise la compréhension du sens des notions étudiées. La réflexion sur les mots et la prise en compte du contexte amènent les élèves à mieux les comprendre, à mieux les mémoriser, tout en développant l'esprit d'analyse.

DES RECHERCHES AUTOUR D'UN MOT

